

# Compte rendu CA du 30 septembre 2025

## Présents :

Vie scolaire : Mme HAZARD, Mme BENAMOU, nouvelle CPE invitée en tant qu'observatrice ;

Enseignant(e)s : Mme BERTHELOT, Mme GOMEZ, M LEGAIS, Mme TEXIER ;

Direction : Mme LAGARRIGUE, M RAIGNEAU, M NICOLAS ;

Département : Mme BILLARD ;

Parents : Mme NOBE-FERNAND, Mme LOPÉRA, Mme ORTIZ, M. LE TRÉÏS et Mme LE BRAS.

Le quorum est atteint.

## Démarrage 17h30

**18h40 : départ Mme Berthelot**

## Clôture 20h15

**Prise de notes** : parents (Natacha LOPÉRA)

## CR du dernier CA approuvé

**Ajout de dernière minute** (point 9 de l'OJ) « Vote électronique et délégation de signatures » : accepté.

## ORDRE DU JOUR

### 1. Bilan année scolaire 2024-2025

#### ➤ Travaux

Les travaux sont dans les temps. Toutes les salles seront livrées à la fin des vacances de la Toussaint sur le bâti. Resteront l'aménagement de la cour et l'installation de la clôture définitive, qui est à négocier entre le département et la mairie (problème de cadastre).

#### ➤ DNB

Les résultats au DNB 2025 sont plutôt bons : 90,7% d'obtention (7 points au-dessus de l'académie).

DNB série générale : une vigilance sera à observer cette année car les résultats sur les épreuves finales sont en dessous des attendus, or ces épreuves finales vont occuper une place plus importante pour le DNB 2026 (seulement 60% des notes seront comptabilisées pour le contrôle continu et 40% pour les épreuves finales).

DNB série professionnelle : c'est l'inverse pour le professionnel au niveau des résultats mais il existe un autre problème qui se situe au niveau de l'affectation (très grosse pression sur le bassin rennais sur ces filières).

Orientation à l'issue de la classe de 3<sup>e</sup> :

- 68,75% des élèves affectés en 2GT et 24,5% affectés en 2PRO (dont 66% sur 1<sup>er</sup> vœu) ;

- 9 élèves non affectés ; une solution a été trouvée pour 7 d'entre eux ; 1 élève redouble au collège et le 9<sup>e</sup> redouble dans un autre collège.

Points de vigilance :

- notation des élèves de série générale versus professionnelle ;
- mieux accompagner les élèves pour les épreuves finales.

Question de Marc le Treïis : « Comment valoriser le bilan de tout ce qui a été fait par les équipes pédagogiques en interne et externe ? Par quel canal est-ce que tout cela peut être transmis ? Cela pourrait créer de l'émulation entre les élèves, et favoriser un climat positif au sein du collège en favorisant le capital confiance des parents ».

M. Le Treïis se porte volontaire pour participer à valoriser cela.

M Raigneau dit que c'est une bonne idée, à réfléchir mais attention à ne pas multiplier les canaux car il y a une difficulté à mobiliser certains parents.

Discussion sur les canaux de communication : site du collège, Pronote, évitons les réseaux type Instagram.

### ➤ CDI

La rénovation du CDI a été ajoutée au dernier moment dans les travaux, mais aucune enveloppe n'a été prévue pour le mobilier, d'où une récupération très active.

### ➤ Accès aux salles de cours et circulation dans le collège

Rangement des élèves : 6<sup>ème</sup> attendent dans les couloirs et se rangent devant leurs salles. Les autres niveaux se rangent à l'extérieur et attendent leurs professeurs pour entrer dans le bâtiment.

Gros problème de circulation au sein du collège : impossibilité d'imposer un sens de circulation.

Mme Billard se souvient de grandes discussions sur ces pbs de circulation et de la priorité qui a été donnée aux tailles des classes. Entre ce qui est sur le papier et la réalité, il y a de grandes différences.

Mme Hazard signale que tout serait à revoir, surtout du côté des salles C. M Legeais demande s'il peut y avoir des sorties des classes directement vers l'extérieur. Impossible répond M Raigneau.

Question de Marc Le Treïis sur l'articulation école-collège : quid de faire une meilleure communication ? M Raigneau va travailler sur la réflexion d'un temps de travail commun entre CM2 et collège (problème d'organisation entre 2 systèmes différents)

## **2. Contrats et conventions**

Quelques conventions sont encore en cours avec des problèmes d'approvisionnement : le groupement Bréquigny est en train de disparaître au profit de Breizh Achats (tarifs compétitifs et qualité).

- Groupement Bréquigny : papeterie, 140 € / an. (14 POUR)
- Breizh Achats : changement de lot pour les pâtes biologiques (14 POUR)
- Dispositif relais : 100€ / an - l'objectif est de raccrocher les élèves en rupture, soit e par une intervention sur site avec des éducateur et enseignant spécialisés (septembre à décembre), soit en les intégrant au dispositif au collège des Chalais à Rennes (de janvier à juin). (14 POUR)

Sandie Nobe-Fernand demande combien d'élèves en ont profité en 2024-2025 : 5 élèves (entre 2 et 4h par semaine de septembre à décembre 2024), puis 3 ou 4 élèves inclus dans le dispositif au collège Les Chalais de Rennes.

- Contrat de maintenance pour la porte à code (Softica) : 164,28 € / an. Il y a un problème de sécurité à réfléchir avec cette porte, elle est compliquée à gérer car l'ouverture reste bloquée trop souvent en position ouverte. (14 POUR)
- Convention « Pignon sur rue » avec Vélo Le Rheu : 80 € / an. (14 POUR)
- Convention AquaOuest (piscine de Pacé) : réunion entre les enseignants EPS des différentes communes concernées au mois de juin pour répartir les créneaux notamment. Prise en charge financière : 30 euros par séance + 35 euros maitre-nageur + transports.

Ce nouvel équipement, plus proche, ne réduit pas le coût total du projet mais permettra de gagner du temps d'enseignement, donc très positif pour les élèves.

Projet : tester tous les 6<sup>èmes</sup> avec à la clé un public désigné « non nageur » qui bénéficiera d'un enseignement adapté (1h30 d'enseignant mobilisé spécifiquement). Les résultats des années précédentes sont encourageants.

Document mis à disposition pendant la réunion du CA. (14 POUR)

- Achat d'un nouveau défibrillateur avec nouveau contrat de maintenance à venir : 984 €. Equipement du département (dotation antérieure). (14 POUR)
- Convention avec les italiens : 980 € - remboursement des frais engagés par le collège pour l'accueil et les sorties des élèves italiens (avance puis remboursement par les italiens) (13 POUR)
- Convention groupement comptable : 200 € / an - remplace la précédente car tout le monde est passé sous OPALE - relecture du rectorat et du ministère (12 POUR, 1 CONTRE)

Explication : secrétaire général établit une commande qui sera validée par le principal et déposée sur Opale. Facture qui sera payée par l'agent comptable validant intérêt de l'achat.

- Prélèvement de 984 € pour réabonder les 2000 euros du fonds de réserve (800 € min-2000 € max) (13 POUR)

### 3. Tarification

- Tarifs cantine : augmentation des tarifs dans la limite des 2-3%

12 POUR, 1 abstention

Mme Billard : Département proposera tarification solidaire identique entre tous les établissements du département pour la rentrée 2026. Le tarif variera en fonction des revenus pour être le plus équitable et indépendamment des tarifs appliqués réellement dans chaque collège. La moyenne actuelle des tarifs de restauration en Ille et Vilaine se situe autour de 3.30 € (4 € max, 2.70 € min). Travail sur une tarification allant de 0 à 5€.

- Tarif divers

- pas de changement pour les tarifs concernant le café, les photocopies, la carte d'accès à la restauration et la carte de collégien ;

- location Salle Georges Brassens (choix des évènements sous la responsabilité du Principal) : prix inchangés pour la location de salle par les associations ; augmentation de 5€ pour la location de salle par la mairie.

- tarif manuels scolaires (prix coûtant)

13 POUR

### 4. Ventilation des fonds sociaux

Une somme de 2629 € a été affectée au fond social collégien (financement voyage, débiteurs restauration, autres, ...). Ce montant, trop faible, n'a pas permis de commission sociale cette année. La problématique du changement de population au niveau du collège n'est pas en accord avec une somme si modeste.

13 POUR

## 5. Acceptation de dons

Acceptation du don d'un enseignant suite à son départ du collège : 3,70€ de reste sur une carte cantine.

## 6. Financement des voyages

Tarifs maximums des voyages potentiels : 450€ pour les voyages en Angleterre et Espagne et 400€ pour les voyages en Italie et Allemagne (le coût moindre s'explique par les échanges entre les pays pour les deux derniers cas et l'accueil des correspondants dans les familles).

Angleterre et Espagne : voyages de 5 à 6 jours.

Allemagne et Italie : échanges de 8 à 10 jours.

Problématique des élèves qui ne partent pas : pas forcément pour raison financière mais aussi raisons personnelles, sociales ou culturelles. Ce refus de voyage linguistique concerne majoritairement les élèves qui ne partent jamais par ailleurs. Cette question est préoccupante.

La direction n'a pas réussi à caler les dates des 4 voyages sur la même semaine, ce qui était souhaité au départ pour diminuer l'impact sur le fonctionnement du collège (au niveau de l'absence des professeurs et des élèves).

Question de M. Legeais : « Peut-on baisser accepter un don ou de l'argent collecté pour prendre en charge le coût du voyage d'un élève ? »

Réponse de M. Raigneau : « Principe de l'Education Nationale : être égalitaire. Les fonds récoltés doivent être répartis également entre tous les élèves participants. »

Aide aux boursiers : 135 euros.

13 POUR

## 7. Ventilation des IMP (8 au total)

Elles sont normalement reçues en même temps que la DGH. Cette année elles ont été attribuées au milieu de l'été.

Une bonne partie est fléchée (5,75) : EPS (2), techno (1), lutte contre le harcèlement (1), référent culturel (0,5), référent RUPN (1, Référent Usage et Pratique Numériques), référent RSN (0,25, Référent Sécurité Numérique).

Une partie reste à déterminer (2,25) :

- ateliers (soit 0,25 pour chaque : échecs, jardinage, journal, jeux de société, robotique x 2, entretien des vélos),
- 0,25 pour mise à jour du site internet
- 0,25 pour valorisation de la chorale).

11 POUR, 2 Abstentions

## 8. Présentation des affectations des pactes

18.5 pactes ont été proposés au collège. Les pactes non affectés fin octobre seront récupérés par l'Education Nationale.

Ils ont été répartis comme suit :

- 7 parts fonctionnelles pour les Remplacements courts
- 11.5 parts fonctionnelles au titre des autres missions

Conseil pédagogique : pas de remontée des collègues qui demanderaient des IMP ou pactes non annoncés ce soir. Discussion avec Principal qui a demandé des remontées car la répartition doit être diffusée pour le 30 septembre : il a essayé de faire quelque chose d'équitable en fonction des demandes des professeurs. Du côté des représentants de professeurs, on craint qu'il y ait certains enseignants qui aient raté le coche, car le délai était court pour se déclarer. Les professeurs regrettent les baisses continues au fil des années.

11 POUR, 2 Abstentions

## 9. Ajouts

Vote électronique via Pronote : en présence du principal et de représentants d'élèves. (13 POUR)

Mme Gomez regrette la fracture numérique chez certaines familles.

Délégation de signature (du principal aux secrétaires) : certificat de scolarité, ASSR, arrêt maladie des personnels...

13 POUR

## 10. Questions

Les représentants de parents interrogent : quels sont les besoins du collège pour un don de 3000 € environ et qui puisse profiter à un maximum d'élèves ?

Question à poser aux équipes pédagogiques, élèves, équipes administratives, vie scolaire.

Risque : liste infinie, comment faire des choix ?

Idées retenues :

- espace de repos/coin calme à aménager pour cette année (don fléché) ;
- équipements extérieurs plus tard (année prochaine).